

Paris, le 20 juin 2018

ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLÔME

DIPLÔME DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES **Sorbonne Université C2**

SELFEE-Sorbonne
TEL 01 40 46 32 20
TEL 01 40 46 32 22

1 rue Victor Cousin
75230 Paris Cedex 05
lettres-selfee@sorbonne-universite.fr

lettres.sorbonne-universite.fr/SELFEE
sorbonne-universite.fr

En application des arrêtés ministériels du 25 octobre 1961, du 30 mai 1963 et du 28 février 1967 portant création d'examens réservés aux étudiants étrangers, l'Université Sorbonne Université est autorisée à délivrer le Diplôme de Langue et Littérature Françaises niveau C2, sous les signatures du Recteur, Chancelier des Universités de Paris, du Président de l'Université et de la Présidente du jury, Directrice du SELFEE-Sorbonne.

Le Diplôme de langue et littérature françaises C2, dernier niveau de FLE sur l'échelle européenne, correspond essentiellement à celui d'un locuteur natif. Ce diplôme de maîtrise linguistique prouve que l'étudiant est capable de suivre un cours d'enseignement supérieur dans le système français.

Il comprend trois épreuves écrites obligatoires de résumé et commentaire, littérature et traduction et deux épreuves orales en littérature et civilisation.

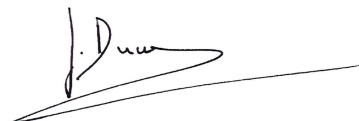
Il atteste des acquis en langue française pour le milieu professionnel.

Ce diplôme est ouvert au titulaire du niveau C1. Il dispense de tout test linguistique pour une demande d'admission à l'université.

Le Diplôme de langue et littérature françaises est placé au niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Durée des épreuves écrites et orales : 6h30

Valable sans limitation de durée.



Mme Joëlle DUCOS,

Directrice de l'U.F.R de Langue Française,

Directrice et présidente du jury des examens de Langue française réservés aux étudiants étrangers

**CRÉATEURS
DE FUTURS
DEPUIS
1257**